



## **SUIVI DE MANDAT CPO / FLOXA**

Réf. : AG2I/VTX-PROT-2025-0537

### **Objet : Confirmation du rôle institutionnel de FLOXA et du mandat CPO**

Conformément aux dispositions de la **Résolution de Kolwezi** et à la lettre de mission en date du **3 Octobre 2025**, le Conseil Exécutif d'**AG2I GLOBAL – Genève** tient à confirmer le cadre institutionnel dans lequel s'exerce la mission de **Mme Elyon NKANGA NSE**, nommée **Chief Product Officer (CPO) de FLOXA**.

#### **1. Statut et périmètre institutionnel**

FLOXA est reconnue comme une **infrastructure d'interopérabilité institutionnelle**, opérant au sein du **Standard DOMINIZ X.0**. Elle ne constitue pas une institution financière au sens des lois bancaires nationales ou internationales, mais un **système de traçabilité et de conformité** au service des institutions agréées (banques, IMF, ONG, gouvernements, etc.).

#### **2. Conformité et supervision**

AG2I GLOBAL agit en qualité de **facilitateur institutionnel** sous régime de droit international privé (Genève). Toute intégration de FLOXA dans un écosystème national s'effectue **en partenariat avec les autorités monétaires compétentes** via un protocole d'accord (MoU) ou une lettre de supervision.

Cette approche garantit la **conformité légale** aux directives de la Banque centrale, du FMI et de la Banque mondiale.

#### **3. Responsabilités du CPO**

Mme Elyon NKANGA NSE, en sa qualité de CPO, est chargée :



## ALLIANCE GLOBALE D'INGÉNIERIE INSTITUTIONNELLE

GLOBAL ALLIANCE FOR INSTITUTIONAL ENGINEERING

**AG2I GLOBAL**

- D'assurer la cohérence entre la stratégie produit de FLOXA et les exigences réglementaires ;
- De superviser les mises à jour fonctionnelles garantissant la conformité inter-institutionnelle ;
- De conseiller le Conseil Exécutif sur l'évolution des standards techniques et légaux.

#### 4. Communication et coordination

Afin d'assurer la bonne exécution de votre mandat, une séance de travail est prévue prochainement, sous la coordination du Conseil Exécutif d'AG2I GLOBAL – Genève avec comme objectif l'harmonisation des vues et cadrage de votre mission opérationnelle.

Lieu :


- En présentiel à Genève (À la maison diplomatique)
- Ou en visioconférence (Via un lien sécurisé).

Ordre du jour prévisionnel :

- Alignement stratégique sur la Résolution de Kolwezi et le Standard DOMINIZ X.0 ;
- Définition des priorités immédiates de votre mandat ;
- Modalités de coordination avec FLOXA et les organes de l'Alliance ;
- Préparation des interventions internationales à venir.

La date exacte et les détails vous seront communiqués dans les prochains jours et les résultats de cette séance feront l'objet d'un **Procès-Verbal de mission** annexé à la présente note.

Fait à Genève, le 03 Octobre 2025

  
**Sigrid CHAPLAIN**  
Présidente du Conseil Exécutif  
AG2I GLOBAL – Genève